



Aimargues, le 17 mai 2023

CONVOCATION

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil qui aura lieu le
5 juin 2023 à 18h30 salle orthogonale de la Mairie provisoire

Ordre du jour

1 CHOIX DU DELEGATAIRE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET A L'AUTORISATION DE SIGNER LE CONTRAT DE DELEGATION PUBLIQUE

1 – COMMANDE PUBLIQUE 1.2 – Délégation de service public

Rapporteur : J.P FRANC

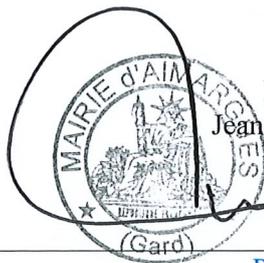
Conformément à l'article L.1411-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, les « *documents sur lesquels se prononce l'assemblée délibérante doivent être transmis 15 jours avant sa délibération* ».

En conséquence je vous communique ci-joint le rapport relatif à ce dossier accompagné de l'analyse des offres réalisée par la Commission de Délégation de Service Public.

Par ailleurs, en application de l'article L.2121-12 du même code, je vous précise que le projet de contrat et ses annexes peuvent être consultés dans le bureau de la directrice générale des services, aux heures d'ouverture.

Pièces jointes :

- Rapport du Maire sur le choix du Délégué et du contrat ;
- Rapport d'analyse des offres

 Le Maire,
Jean-Paul FRANC

Procuration

Je soussigné(e)fonction.....demande à Monsieur le Maire d'excuser mon absence à la séance du conseil du.....et donne pouvoir àpour me représenter, prendre part à toutes délibérations, émettre tous votes et signer tous documents en mes lieu et place.

Le présent pouvoir conserve ses effets pour tout autre jour suivant, auquel cette réunion serait reportée ou poursuivie pour une autre cause quelconque.

Fait leà

Signature précédée de la mention « bon pour pouvoir »